



Fiche signalétique

Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de l'entreprise/entreprise

Identifiant de produit

- Nom du produit** • **Starbar Premium Fly Bait**
- Synonymes** • 107137; 10950C; 10960C; PCP #: 15176
- Description du produit** • Granules bleues.

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- Utilisations pertinentes identifiées** • Attractif pour mouches.
- Utilisation(s) déconseillée(s)** • Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.

Coordonnées du fournisseur de la fiche signalétique

- Fabricant** • Wellmark International
100 Stone Road West, Suite 111
Guelph ON N1G 5L3
Canada

Numéro de téléphone d'urgence

- Fabricant** • 1-800-688-7378
- Fabricant (Transport)** • 1-800-424-9300 - Chemtrec
- Fabricant (Transport)** • 1-703-527-3887 - Chemtrec - outside the US, collect calls accepted

Section 2 : Identification des dangers

États-Unis (US)

Selon: OSHA 29 CFR 1910.1200 HCS

Classification de la substance ou du mélange

- OSHA HCS 2012** • Poussière combustible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée 1

Éléments de l'étiquette

OSHA HCS 2012

DANGER



Mentions de danger •

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.
 Provoque des lésions aux organes
 Provoque des lésions aux organes - par exposition prolongée ou répétée via inhalation, dermique, ingestion

Mises en garde**Prévention •**

Se laver soigneusement après manipulation.
 Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.
 Ne pas respirer les poussières, la fumée, les gaz, la brume, les vapeurs ou les particules de vaporisation.

Réponse •

EN CAS d'exposition : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 Demander des soins/conseils médicaux en cas de malaise.

Stockage/mise au rebut •

Éliminer le contenu ou le contenant conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationales.
 Garder sous clef.

Autres dangers**OSHA HCS 2012**

- Ce pesticide est toxique pour : les abeilles, la faune et les poissons, les organismes aquatiques, les oiseaux et les petits mammifères sauvages. En vertu de la réglementation aux États-Unis (29 CFR 1910.1200 - Communication relative au danger), ce produit est considéré dangereux.

Section 3 — Composition/renseignements sur les ingrédients**Substances**

- En vertu des règlements des États-Unis (29 CFR 1910.1200 – Hazard Communication Standard), ce produit n'est pas considéré comme étant une substance.

Mélanges

Composition		
Nom chimique	Identificateurs	%
Methomyl	CAS:16752-77-5	1%
9-Tricosene, (Z)	CAS:27519-02-4	0.049%
Sucrose	CAS:57-50-1	98.886%
Other ingredients	NDA	0.065%

Section 4 — Premiers soins**Description des premiers soins**

Inhalation

- EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Peau

- SI SUR LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation cutanée : Demander des soins/conseils médicaux.

Yeux

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste : Demander des soins/conseils médicaux.

Ingestion

- SI AVALÉ : Rincer la bouche. Ne PAS provoquer le vomissement. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

- Contient du méthomyl, un N-méthylcarbamate qui inhibe la cholinestérase. Peut avoir une incidence sur le système nerveux central en cas d'inhalation, d'exposition cutanée ou d'exposition orale unique ou répétée. Voir la section 11 sur les informations toxicologiques.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Notes pour le médecin**

- REMARQUE AU MÉDECIN : Contient du méthomyl, un N-méthylcarbamate qui inhibe la cholinestérase. L'atropine est un antidote, si des signes d'inhibition de la cholinestérase sont présents. Les symptômes précoces d'empoisonnement chez les humains comprennent : sudation excessive, mal de tête, nausée, vomissement, vision trouble, trouble de l'élocution et contractions musculaires. Les symptômes d'empoisonnement chez les animaux comprennent : salivation, respiration laborieuse, diarrhée, vomissement, tremblements et micropupilles. Traiter selon les symptômes et donner un traitement de soutien.

Section 5 — Mesures de lutte contre les incendies**Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

- Utiliser de l'eau, de la mousse, du dioxyde de carbone, un produit chimique sec ou du sable.

Moyens d'extinction inappropriés

- Ne pas utiliser un jet d'eau direct.

Mesures de lutte contre les incendies

- Si cela peut se faire sans risque, déplacer les contenants hors de la zone d'incendie. Rester en amont.
Poussières combustibles - utiliser un jet diffusé moyen à basse pression pour éviter les nuages de poussières.
Éliminer les sources d'allumage.
Toxique par contact avec la peau.
Ne pas respirer les gaz, la fumée, les vapeurs ou les particules de vaporisation.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers inhabituels
d'incendie et d'explosion**

- Éviter de générer de la poussière ; la poussière fine dispersée dans l'air à des concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'inflammation, est un risque potentiel d'explosion de poussière.

**Produits de combustion
dangereux**

- La décomposition thermique, à des températures supérieures à 365 °F (185 °C), peut dégager des gaz inflammables ainsi que des émanations âcres et de la fumée, y compris des aldéhydes, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et de la vapeur.

Conseils aux pompiers

- Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARA).

Section 6 — Mesures à prendre en cas d'un déversement accidentel**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions individuelles**

- Ne pas toucher les récipients endommagés ou le matériel déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Toxique par contact avec la peau. Éloigner toutes les sources d'allumage et éviter de créer des conditions poussiéreuses. Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Aérer les endroits clos.

Mesures d'urgence

- ÉLIMINEZ toutes les sources d'allumage (défense de fumer, fusées, étincelles ou flammes dans le secteur immédiat). Contenir les déversements et surveiller la présence de toute accumulation excessive de poussières. Garder le personnel non-authorized à l'écart. Ventiler les espaces clos avant d'entrer.

Précautions pour la protection de l'environnement

- Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Mesures de confinement/de
nettoyage**

- Enlever la matière renversée à l'aide d'une pelle ou d'une brosse et la mettre dans un contenant approprié.
Éviter de générer de la poussière.
Utiliser des outils anti-étincelles propres pour récupérer la matière.
Les dépôts de poussières ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces, puisque ceux-ci peuvent former un mélange explosif s'ils sont libérés dans l'atmosphère dans une concentration suffisante.
Porter un équipement de protection individuelle approprié, éviter tout contact direct.

Section 7 — Manutention et ocentreposage**Précautions à prendre pour une manutention sans danger****Manutention**

- Éviter de respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Prendre des mesures préventives contre les charges électrostatiques. Porter l'équipement personnel de protection approprié, incluant un chandail à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des souliers et des bas. Éviter le contact direct. Éviter tout contact avec des sources de chaleur et d'inflammation.

Conditions pour un ocentreposage sûr, y compris toute incompatibilité**Entreposage**

-

Entreposer dans un endroit frais, sec et sûr. Garder le contenant bien fermé Tenir à l'écart des sources d'inflammation – Ne pas fumer. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient hermétiquement fermé . Garder sous clef. Stocker loin des oxydants forts.

Substances incompatibles ou sources d'inflammation • Chaleur, étincelles, flamme nue. Acides forts, bases fortes et agents oxydants.

Section 8 — Gestion de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition/lignes directrices

Il est recommandé que le matériel de contrôle des poussières, comme une ventilation aspirante locale et les systèmes de transport des matières, impliqué dans la manipulation de ce produit renferme des événements anti-explosion ou un dispositif anti-explosion ou qu'il soit dans un environnement pauvre en oxygène.

Limites d'exposition/lignes directrices				
	Résultat	ACGIH	NIOSH	OSHA
Methomyl (16752-77-5)	TWA	0.2 mg/m3 TWA (inhalable fraction and vapor)	2.5 mg/m3 TWA	Non établi(e)
Sucrose (57-50-1)	TWA	10 mg/m3 TWA	10 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable dust)	15 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable fraction)

Notations de la gestion de l'exposition

ACGIH

•Methomyl (16752-77-5): **Peau:** (Skin - potential significant contribution to overall exposure by the cutaneous route)

Limites d'exposition supplémentaires

ACGIH

•Methomyl (16752-77-5): **Base TLV - Effets critiques:** (acetylcholinesterase inhibition; male reproductive damage; hematologic effects)

•Sucrose (57-50-1): **Base TLV - Effets critiques:** (dental erosion)

Gestion de l'exposition

Mesures/contrôles techniques

Ventilation aspirante locale. S'assurer que les dispositifs de traitement de la poussière (comme les conduits d'échappement, les collecteurs de poussière, les récipients et les équipements de traitement) sont conçus pour empêcher la poussière de pénétrer dans la zone de travail (par exemple, vérifier qu'il n'y a pas de fuite de l'équipement). Utiliser uniquement des équipements électriques avec la classification appropriée. Il est recommandé que le matériel de contrôle des poussières, comme une ventilation aspirante locale et les systèmes de transport des matières, impliqué dans la manipulation de ce produit renferme des événements anti-explosion ou un dispositif anti-explosion ou qu'il soit dans un environnement pauvre en oxygène.

Équipement de protection individuelle

Pictogrammes



Respiratoire

• Non requis avec une utilisation normale.

Yeux/visage

• Porter des lunettes de protection.

Mains

• Porter des gants appropriés.

Peau/corps

• Un chandail à manches longues, un pantalon long, des souliers et des bas devraient

être portés.

Considérations générales d'hygiène industrielle

- Éviter de générer de la poussière ; la poussière fine dispersée dans l'air à des concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'inflammation, est un risque potentiel d'explosion de poussière.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

- Aucune donnée disponible

Autres renseignements

- Consulter l'étiquette du produit pour les instructions en matière d'EPI visant une utilisation précise.

Section 9 — Propriétés physiques et chimiques

Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques

Description de la substance			
Forme physique	Solide	Apparence/description	Granules bleues.
Couleur	Bleu	Odeur	Aucune donnée disponible.
Seuil de perception de l'odeur	Aucune donnée disponible		
Propriétés générales			
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible	Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	pH	Sans objet
Densité/densité relative	1,5 g/cc à 20 °C (68 °F)	Masse volumique apparente	50 lb/pi3 (0,8 g/cc)
Solubilité dans l'eau	Soluble	Viscosité	Sans objet
Volatilité			
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible		
Inflammabilité			
Point d'éclair	Sans objet	LSE	Aucune donnée disponible
LIE	Aucune donnée disponible	Autoinflammation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Données manquantes		
Environnementale			
Coefficient de partage octanol/eau	Aucune donnée disponible		

Section 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité

- Cette matière est friable et peut créer de petites particules de poussières durant toute opération de manipulation, de traitement et de transfert. Cette matière peut former des poussières/suspensions dans l'air explosives qui sont allumables dans certaines conditions.

Stabilité chimique

- Stable sous des conditions normales de température et de pression.

Possibilité de réactions dangereuses

- Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

Conditions à éviter

- Chaleur, étincelles, flamme nue, autres sources d'allumage et conditions oxydantes.
Acides forts et bases fortes.

Substances incompatibles

- Acides forts, bases fortes et agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

- La décomposition thermique peut produire des vapeurs et (ou) des gaz toxiques.

Section 11 — Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

	CAS	
Starbar Premium Fly Bait	NDA	Irritation: Œil -Lapin • • Légère irritation; Peau-Lapin • • Essentiellement non irritant; Toxicité aiguë: Ingestion/Oral-Rat LD50 • 3106 mg/kg ; Inhalation-Rat LC50 • >2.722 mg/L ; Peau-Lapin LD50 • >2100 mg/kg

GHS Properties	Classification
Toxicité aiguë	OSHA HCS 2012 • Toxicité aiguë - Ingestion/Oral - Critères de classification non satisfaits; Toxicité aiguë - Inhalation - Critères de classification non satisfaits; Toxicité aiguë - Peau - Critères de classification non satisfaits
Corrosion/irritation cutanée	OSHA HCS 2012 • Critères de classification non satisfaits
Lésion/irritation grave des yeux	OSHA HCS 2012 • Critères de classification non satisfaits
Sensibilisation cutanée	OSHA HCS 2012 • Critères de classification non satisfaits
Sensibilisation respiratoire	OSHA HCS 2012 • Critères de classification non satisfaits
Danger par aspiration	OSHA HCS 2012 • Critères de classification non satisfaits
Cancérogénicité	OSHA HCS 2012 • Critères de classification non satisfaits
Mutagénicité des cellules germinales	OSHA HCS 2012 • Critères de classification non satisfaits
Toxicité pour la reproduction	OSHA HCS 2012 • Critères de classification non satisfaits
STOT-SE	OSHA HCS 2012 • Critères de classification non satisfaits
STOT-RE	OSHA HCS 2012 • Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée - Catégorie 1

Voie(s) de pénétration/exposition

- Inhalation, peau, œil, ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation

Aigu (immédiat)

- L'inhalation de méthomyl peut entraîner une dépression de la cholinestérase.

Chronique (différé)

- L'exposition répétée au méthomyl par inhalation peut entraîner une dépression de la cholinestérase.

Peau

Aigu (immédiat)

-

L'absorption dermique de méthomyl peut entraîner une dépression de la cholinestérase.

Chronique (différé)

- L'exposition dermique répétée au méthomyl peut entraîner une dépression de la cholinestérase.

Yeux

Aigu (immédiat)

- Peut provoquer une légère irritation.

Chronique (différé)

- Aucune donnée disponible.

Ingestion

Aigu (immédiat)

- L'ingestion de méthomyl peut entraîner une dépression de la cholinestérase.

Chronique (différé)

- L'ingestion répétée de méthomyl peut entraîner une dépression de la cholinestérase.

Effets mutagènes

- Le méthomyl s'est révélé négatif dans de nombreux essais visant à évaluer la mutagénicité et la génotoxicité, y compris un test d'Ames, un essai de mutation inverse, un test létal récessif, trois études sur les dommages à l'ADN, un test de la synthèse d'ADN non programmée, et des essais cytogéniques in vitro et in vivo.

Effets cancérogènes

- Le méthomyl n'est pas répertorié comme étant un cancérogène par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.

Effets sur la reproduction

- Méthomyl : Une étude sur la reproduction portant sur 3 générations de rats à des taux de 50 et 100 ppm n'a révélé aucun effet indésirable sur la fertilité, et aucun effet histologique lié au composé. Une étude portant sur 2 générations de rats réalisée à 75, 600 et 1 200 ppm dans le régime alimentaire a révélé des résultats similaires. Chez les rats, aucun effet embryotoxique ou tératogénique n'a été observé à des niveaux allant jusqu'à 400 ppm (niveau le plus élevé par voie alimentaire). Chez les lapins, aucune anomalie en lien avec le composé n'a été observée à la dose alimentaire la plus élevée (100 mg/kg).

Section 12 — Données écologiques

Toxicité

Components		
Methomyl (1%)	16752-77-5	Toxicité aquatique-Poisson: 96 Hour(s) LC50 <i>Truite arc-en-ciel</i> 2.49 mg/L [aigu] 96 Hour(s) LC50 <i>Crapet arlequin</i> 0.63 mg/L [aigu] 96 Hour(s) LC50 <i>Tête-de-boule</i> 2.8 mg/L [aigu] LC50 <i>Mené tête-de-mouton</i> 1.16 mg/L [aigu] NOEC <i>Tête-de-boule</i> 0.076 mg/L [chronique] NOEC <i>Mené tête-de-mouton</i> 0.26 mg/L [chronique] Toxicité aquatique-Crustacés: NOEC <i>Daphnia magna</i> 0.0007 mg/L [chronique] NOEC <i>Mysis effilée</i> 0.029 mg/L [chronique] 48 Hour(s) LC50 <i>Daphnia magna</i> 0.017 mg/L [aigu] 96 Hour(s) LC50 <i>Mysis effilée</i> 0.234 mg/L [aigu] LC50 <i>Crevette rose</i> 0.019 mg/L [aigu]
9-Tricosene, (Z) (0.049%)	27519-02-4	Toxicité aquatique-Poisson: 96 Hour(s) LC50 <i>Truite arc-en-ciel</i> >1000 mg/L [aigu] 96 Hour(s) LC50 <i>Crapet arlequin</i> >1000 mg/L [aigu] Toxicité aquatique-Crustacés: 48 Hour(s) LC50 <i>Daphnia magna</i> 1.08 mg/L [aigu]

Persistance et dégradabilité

- Aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation

- Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

- Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

Effets potentiels sur l'environnement

- Ce pesticide est toxique pour : les abeilles, la faune et les poissons, les organismes aquatiques, les oiseaux et les petits mammifères sauvages.

Section 13 — Aspects relatifs à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets du produit

- Éliminer le contenu ou le contenant conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationales.

Conditionnement des déchets

• Ne pas réutiliser ou remplir à nouveau ce contenant. Éliminer le contenu ou le contenant conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationales. Consulter l'étiquette du produit pour les instructions d'élimination.

Section 14 — Renseignements relatifs au transport

	Numéro ONU	Nom d'expédition des Nations Unies	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Dangers pour l'environnement
DOT	UN3077	Emballage en vrac seulement : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (Méthomyl)	9	III	Polluant marin
IMO/IMDG	UN3077	Emballage de 5 kg ou plus : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (Méthomyl)	9	III	Polluant marin
IATA/ICAO	UN3077	Emballage de 5 kg ou plus : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (Méthomyl)	9	III	Toxicité aquatique aiguë

Précautions spéciales à prendre par l'utilisateur

- Rien de précisé

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- Sans objet.

Autres renseignements

- DOT** • Risques environnementaux : Quantité à déclarer (méthomyl = 100 lb/45 kg).
- OMI/IMDG** • Aucune donnée disponible
- IATA/ICAO** • Aucune donnée disponible

Section 15 — Renseignements réglementaires

Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classification de dangers • Chronique, Aigu(ë), Pression (Libération soudaine de), SARA, titre III, article 313
SARA

FIFRA - Étiquetage des pesticides

Ce produit chimique est un pesticide homologué par l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis, qui est soumis à certaines obligations d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations relatives aux dangers que doivent comporter les fiches de données de sécurité (FDS) et les étiquettes de produits chimiques non pesticides sur le lieu de travail. Les informations concernant les risques, exigées sur l'étiquette des pesticides, sont reproduites ci-dessous. L'étiquette des pesticides comprend également d'autres informations importantes, notamment les instructions d'utilisation.

ATTENTION



Mises en garde •

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
 LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER UN SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

Dangereux pour les humains • et les animaux domestiques

Étiquette de l'ARLA : PRÉCAUTIONS : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Dangereux pour les humains et les animaux domestiques : Nocif si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Éviter de respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas contaminer les aliments pour animaux, l'eau, la nourriture ou la litière. Ne pas appliquer là où les volailles ou les animaux peuvent prendre le produit ou le lécher. Ne pas utiliser dans une maison ou là où des aliments sont transformés ou entreposés. Ne pas alimenter le bétail avec des déchets traités. N'utiliser que dans les zones inaccessibles aux animaux producteurs de denrées alimentaires. Porter une combinaison en coton par-dessus un chandail à manches longues et un pantalon long, des souliers, des bas et des gants résistant aux produits chimiques. Suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (EPI). En l'absence d'instructions, laver l'EPI avec du détergent et de l'eau chaude. Entreposer et laver l'EPI séparément du reste du linge. Jeter les vêtements et autres matériels qui ont été imbibés ou fortement contaminés par ce produit. Ne pas les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac ou d'aller à la toilette. Enlever les vêtements immédiatement si le pesticide pénètre dans ceux-ci. Bien se laver ensuite, et mettre des vêtements propres. Retirer l'EPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres.

INFORMATION TOXICOLOGIQUE : Ce produit contient du méthomyl, un insecticide carbamate. L'empoisonnement produit des effets associés à une activité anticholinestérase qui peuvent inclure une faiblesse, une vision trouble, un mal de tête, des nausées, des crampes abdominales, un inconfort au niveau de la poitrine, une constriction des pupilles, une sudation, un faible pouls et des tremblements musculaires. L'atropine est un antidote.

Premiers soins •

PREMIERS SOINS : Si avalé : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils de traitement. Si la personne est capable d'avaler, lui faire boire un verre d'eau à petites gorgées. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne jamais donner quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Si sur la peau ou les vêtements : Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à

20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement. En cas de contact oculaire : Garder l'œil ouvert et le rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes après les 5 premières minutes et continuer à rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement. En cas d'inhalation : déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, préférablement le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir d'autres conseils de traitement. Avoir le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement de produit antiparasitaire en main au moment d'obtenir une aide médicale.

Dangers pour l'environnement

Ce pesticide est toxique pour les abeilles, la faune et les poissons. Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages. Lorsque cet appât est utilisé dans une zone accessible aux oiseaux, il doit être placé dans un point d'appât qui empêche les oiseaux de le manger. Les appâts pour mouches en granules qui sont renversés doivent être ramassés en recueillant l'essentiel des granules, et ceux qui restent sur la surface du sol doivent être enterrés. Tenir loin des lacs, cours d'eau ou mares. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en jetant les déchets. Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, éviter toute application sur des endroits où il y a une pente modérée à abrupte, un sol compacté ou de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. On peut réduire la contamination des zones aquatiques par ruissellement en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et la rive du plan d'eau. L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner une contamination de l'eau souterraine, particulièrement dans les zones où les sols sont perméables (p. ex., sol sableux) et (ou) la nappe phréatique est peu profonde.

Inventaire		
Composant	CAS	TSCA
9-Tricosene, (Z)	27519-02-4	Oui
Methomyl	16752-77-5	Non
Sucrose	57-50-1	Oui

États-Unis

Environnement

É.-U. - CERCLA/SARA - Substances dangereuses et leurs quantités à déclarer

• Sucrose	57-50-1	Non inscrit
• 9-Tricosene, (Z)	27519-02-4	Non inscrit
• Methomyl	16752-77-5	100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ

É.-U. - CERCLA/SARA - Article 302, Substances extrêmement dangereuses, quantités à déclarer (EPCRA)

• Sucrose	57-50-1	Non inscrit
• 9-Tricosene, (Z)	27519-02-4	Non inscrit
• Methomyl	16752-77-5	100 lb EPCRA RQ

É.-U. - CERCLA/SARA - Article 302, Substances extrêmement dangereuses, article 302 (QPS)

• Sucrose	57-50-1	Non inscrit
• 9-Tricosene, (Z)	27519-02-4	Non inscrit
• Methomyl	16752-77-5	500 lb lower TPQ; 10000 lb upper TPQ

É.-U. - RCRA (Resource Conservation & Recovery Act) - Constituants dangereux - Annexe VIII du règlement 40 CFR 261

• Sucrose	57-50-1	Non inscrit
• 9-Tricosene, (Z)	27519-02-4	Non inscrit

- Methomyl

16752-77-5

waste number P066

É.-U. - RCRA (Resource Conservation & Recovery Act) - Déchets de la série P - Déchets à toxicité aiguë

- Sucrose

57-50-1

Non inscrit

- 9-Tricosene, (Z)

27519-02-4

Non inscrit

- Methomyl

16752-77-5

waste number P066

Section 16 — Autres renseignements

Date de révision • 21/January/2016

Date de la dernière révision • 21/January/2016

Date de préparation • 21/January/2016

Avis de non-responsabilité/déclaration de responsabilité • L'information et les déclarations contenues dans la présente sont considérées comme étant fiables, mais elles ne doivent pas être interprétées à titre de garanties ou de représentations pour lesquelles nous assumons une responsabilité légale. Les utilisateurs devraient réaliser une vérification et des essais suffisants pour déterminer le caractère adéquat de l'information ou des produits mentionnés dans la présente pour l'usage qu'ils envisagent. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER N'EST DONNÉE.